



Unitaire 11

Bimestriel N°87 Décembre-Janvier 2010 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE CTC



Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Poursuivre l'action et faire converger les luttes...

Déposé le 22/12/09

É D I T O

Grâce aux milliards d'Euros injectés par l'État dans les Banques, la Bourse remonte mais la crise s'installe dans la durée avec 4 millions de chômeurs, conséquence de la déprime du marché de l'Emploi.

Nicolas SARKOZY et son gouvernement continuent leur politique inégalitaire et socialement inefficace, tout en cherchant à faire diversion sur « l'identité nationale » pour racoler les voix de LE PEN à quelques mois d'élections qu'ils savent à haut risque.

Contre La Poste, dont ils persistent à vouloir changer le statut, contre l'Éducation, où ils suppriment 16000 postes à la rentrée 2010, ce qui entraînera encore un peu plus de dégradations dans les conditions de travail des enseignants et des élèves, ils pratiquent la politique du bulldozer pour dégager de nouveaux espaces à l'investissement privé.

Malgré les fortes mobilisations de janvier et de mars 2009, la droite accélère ses « réformes », déstructure les solidarités, remet en cause nos libertés... Elle profite de l'absence d'alternative politique à gauche permettant de relayer efficacement le mouvement social. Pire, le front syndical tarde à se reformer...

La réforme des collectivités locales dont la discussion a commencé au Sénat, la suppression de la Taxe professionnelle sont autant de chantiers qui ont pour but de démanteler l'emploi territorial, comme les réformes dans la Fonction publique d'État servent à démanteler les emplois publics...

Contre cette politique, les seules déclarations d'intention ne suffisent plus. Les Français ne se font plus d'illusion sur les politiques libérales qu'elles soient de droite comme de gauche. Et la remise en cause d'acquis des salariés du Conseil Général, applaudie par la droite locale, sèment un peu plus le trouble sur l'alternative politique à la droite.

Il est donc urgent de relancer l'action syndicale unitaire, avec les organisations résolues à s'opposer à la politique de Nicolas SARKOZY et de faire converger les luttes. Les journées du 24 novembre sur le budget de l'éducation et contre la privatisation de La Poste, et du 15 décembre sur la formation des maîtres allaient dans ce sens. C'est aussi le sens des « 10 jours pour l'école » du 14 au 23 janvier avec la perspective d'une grève nationale à la mi-janvier et d'une grande manifestation nationale à Paris le samedi 23 janvier.

SARTORÉ Gilbert

Siège social :

FSU 11
22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23
Directeur de la
Publication
Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire
N° 0710 S 07452
ISSN 1250-0224
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- 1- Éditorial.
- 2- Votes FSU de novembre.
- 3- Territoriale : faire front contre la politique de N. SARKOZY... Élections au CDT.
- 4- Second degré : halte à l'alourdissement de notre charge de travail...
- 5- RESF : Journée internationale des migrants. Grand emprunt.
- 6- Déroulement du congrès départemental.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

Congrès départemental de la FSU 11 au Lycée Agricole Charlemagne de Carcassonne

Mardi 12 janvier de 14 h à 17 h 30
Mercredi 13 janvier de 9 h à 17 h 30

Pour vous inscrire :
bulletin d'inscription dans ce numéro de l'Unitaire.

VOTES FSU NOVEMBRE 2009 DEPARTEMENT DE L'AUDE*

* Ces résultats tiennent compte à la fois des résultats dépouillés par les syndicats nationaux et par la SD 11.

| SYNDICATS | | | | VOTES NATIONAUX | | | | | | | | | | | | | | VOTES DEPARTEMENTAUX | | | | | | | |
|-------------|------------|----------|------|-----------------|--------|--------|------|------|------|----------|--------|---------|----------|-----|-----|----|-----|----------------------|-----|--------|--------|----------|-----|--------|---------|
| | | | | TENDANCES | | | | | | ACTIVITE | | | FENETRES | | | | | TENDANCES | | | | ACTIVITE | | | |
| Désignation | Ins-crits* | Vo-tants | % | Exp | UetA | EE | Eman | PRSI | FU | Exp | Pour | Contr e | A1 | B1 | A2 | B2 | A3 | B3 | Exp | UetA | EE/Em | PRSI | Exp | Pour | Contr e |
| SNUipp | 345 | 88 | 25,5 | 85 | 48 | 21 | 14 | 2 | 0 | 52 | 47 | 5 | 35 | 15 | 22 | 28 | 27 | 22 | 85 | 51 | 32 | 2 | 62 | 59 | 3 |
| SNETAP | 97 | 11 | 11,3 | 8 | 7 | 0 | 1 | 0 | 0 | 8 | 8 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 10 | 9 | 1 | 0 | 9 | 9 | 0 |
| SNICS | 7 | 2 | 28,6 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| SNUEP | 5 | 1 | 20,0 | 1 | 1 | | | | | 1 | 1 | | | | | | | | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| SNUTEFI | 20 | 11 | 55,0 | 11 | 10 | 0 | 1 | 0 | 0 | 11 | 11 | 0 | 0 | 11 | 11 | 0 | 10 | 1 | 11 | 10 | 1 | 0 | 11 | 11 | 0 |
| SNUAS-FP | 6 | 3 | 50,0 | 2 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 3 | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 3 | 1 | 2 | 0 | 3 | 3 | 0 |
| SDU-CLIAS | 420 | 119 | 28,3 | 118 | 111 | 2 | 3 | 2 | 0 | 109 | 106 | 3 | 27 | 30 | 29 | 14 | 19 | 42 | 119 | 114 | 4 | 1 | 116 | 113 | 3 |
| SNES | 419 | 239 | 57,0 | 231 | 129 | 35 | 26 | 41 | 0 | 152 | 131 | 21 | 78 | 40 | 70 | 46 | 79 | 36 | 226 | 130 | 58 | 38 | 148 | 137 | 11 |
| SNEP | 101 | 55 | 54,5 | 55 | 54 | 0 | 0 | 1 | 0 | 46 | 46 | 0 | 6 | 31 | 35 | 2 | 35 | 2 | 55 | 54 | 0 | 1 | 53 | 53 | 0 |
| SNASUB | 4 | 1 | 25,0 | 1 | | | | | | 1 | 1 | | | | | | | | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| UNATOS | 6 | 0 | 0,0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | | | 0 | | | | 0 | | |
| SNE | 10 | 2 | 20,0 | 2 | 1 | | 1 | | | 0 | | | | | | | | | 0 | | | | 0 | | |
| SYGMA | 11 | 4 | 36,4 | 4 | 4 | | | | | 4 | 4 | | 4 | | | | 4 | 4 | 0 | | | | 0 | | |
| SNPES-PJJ | 2 | 0 | 0,0 | 0 | | | | | | 0 | | | | | | | | | 0 | | | | 0 | | |
| EPA | 2 | 0 | 0,0 | 0 | | | | | | 0 | | | | | | | | | 0 | | | | 0 | | |
| Total | 1455 | 536 | 36,8 | 518 | 367 | 58 | 47 | 46 | 0 | 387 | 358 | 29 | 128 | 128 | 168 | 95 | 171 | 108 | 513 | 373 | 98 | 42 | 405 | 388 | 17 |
| Pourcent | | | | 35,6 % | 70,8 % | 11,2 % | 9,1% | 8,9% | 0,0% | | 92,5 % | 7,5% | | | | | | | | 72,7 % | 19,1 % | 8,2% | | 95,8 % | 4,2% |

Nouveau CDFD de la FSU de l'Aude (mandat 2010-2013)

Répartition des 16 sièges (résultats départementaux):

UA : 12 sièges ; EE-Eman: 3 sièges ; PRSI: 1 siège.

Répartition des 3 délégués de la SD à partir des résultats nationaux: 2 UA, 1 EE.

Camarades élu-e-s au CDFD (Conseil délibératif fédéral départemental) de la FSU 11, au titre des tendances départementales (16):

Elu-e-s U et A (12):

DECHAUD Philippe (SNEP); AMIGUES Anne (SDU-CLIAS); BAILLOU Philippe (SNUipp); CAZES Michèle (SNES); AUDEMAR Jean Marc (SNETAP); DOUSTE-LARRIEU Dominique (SNES); TRILLES Josette (SNUipp); BENKREIRA Zora (SNU Pôle emploi); CAZABANT Annie (SNICS); PUERTOLAS Hélène (SDU-CLIAS); SARTORÉ Gilbert (SNES); ROQUES Claire (SNUipp).

Elu-e-s Ecole Emancipée et Emancipation (3):

SCHROEDER Francis (SNES); CHARLUT Rosine (SNES); BLANCH Dominique (SNES).

Elu-e-s PRSI (1):

GLEYZES Claudine (SNES).

Camarades désigné-e-s au titre des syndicats (16 ou plus):

SNES : 4 mandats.

SDU-CLIAS : 4 mandats.

SNUipp : 3 mandats.

SNEP : 1 mandat.

SNETAP : 1 mandat.

SNUEP : 1 mandat.

SNUAS-FP : 1 mandat.

SNUTEFI : 1 mandat.

SNICS : 1 mandat.

Territoriale :

Faire front contre la politique de Nicolas SARKOZY plutôt que de faire payer les fonctionnaires des collectivités territoriales

Pour la FSU, le projet de réforme des collectivités territoriales est lourd de menaces pour la Fonction publique territoriale et ses missions. La réforme est porteuse d'importants reculs du service public dans les territoires ruraux et les zones urbaines en difficulté. Cette réforme, couplée à la suppression de la taxe professionnelle conduit à un étranglement financier et donc à la réduction des moyens consacrés aux services et à l'emploi publics.

Pour Nicolas SARKOZY et les élus de droite, il y a trop de fonctionnaires, que ce soit dans la Fonction publique d'État, dont il supprime 16000 emplois dans l'Éducation au budget 2010, ou dans la Fonction publique Territoriale.

Les attaques contre le Statut des agents de la Fonction publique, garantie de leur neutralité et pour les citoyens d'une Fonction publique au service de l'intérêt général, relèvent de la vaste offensive du gouvernement contre les services publics et pour leur privatisation.

Dans ce contexte national particulièrement préoccupant, les élus, les syndicats, les agents de la FP, les citoyens devraient faire front et se battre ensemble pour faire reculer le gouvernement, comme ils l'ont fait récemment pour défendre le statut public de La Poste.

Alors comment comprendre que le Conseil Général de l'Aude prenne des décisions précipitées sans aucune concertation et cherche à opposer les fonctionnaires à la population.

Ce qui se passe aujourd'hui au Conseil Général de l'Aude est grave, à plusieurs titres :

- Mépris des représentants du personnel élus qui n'ont pas été informés ni consultés.
- Recul de la politique de gestion du personnel, attaque frontale du Pacte Social qui fondait la cohésion du personnel....
- Des mesures qui n'ont aucun impact financier, car en quoi la flexibilité et l'adaptabilité en matière de temps de travail et d'horaires vont-elles faire faire des économies ?
- Suppression de services annoncée, non remplacement systématique des départs en retraite, ça ne vous rappelle pas d'autres annonces dans la Fonction publique d'État ?
- Réduction des subventions aux associations sociales, culturelles, sportives ainsi que des aides aux territoire

En fait, les décisions annoncées ne régleront pas les difficultés financières que rencontrent le département, liées nous le savons tous, en partie, à la non compensation des transferts.

La majorité départementale critique avec raison les méthodes gouvernementales mais elle ne doit pas les appliquer à ses agents. Ce n'est pas en s'attaquant aux 35 heures, aux emplois statutaires, aux précaires (assistantes familiales) qu'on règlera les problèmes des collectivités territoriales et qu'on garantira leur avenir face aux projets du gouvernement.

La FSU demande aux élus de la cohérence entre leurs engagements et leur politique sur le terrain. Nous vous demandons de renouer au plus vite le dialogue social dans votre collectivité.

La FSU, la CGT, Solidaires appellent à une mobilisation contre les réformes et pour un développement solidaire des territoires.

Communiqué de presse du Sdu-Clias du 17/11/09

Élections au CDT (comité Départemental du Tourisme)

Le 3 décembre, se déroulaient au CDT (Comité Départemental du Tourisme) , les élections des délégués du personnel. Après 6 ans de vaches maigres...., la FSU remporte brillamment les 2 postes de délégués du personnel :

Titulaire : François Raynaud, Suppléante : Martine Ernst.

Nul doute que le contexte général de la réforme territoriale, qui fait peser de grandes menaces sur l'exercice futur des compétences non obligatoires des Conseils Généraux et le climat social dégradé dans la collectivité expliquent la forte mobilisation des salariés et leur vote en faveur des candidats FSU.

De lourds chantiers s'ouvrent pour les 4 ans à venir, la FSU assumera pleinement ses responsabilités aux côtés des salariés .

François RAYNAUD et Martine ERNST

Halte à l'alourdissement de notre charge de travail ! Du temps pour mieux enseigner

Nous, enseignants et personnels de l'Éducation nationale, constatons depuis plusieurs années un **alourdissement continu de notre charge de travail**.

Officiellement, notre temps de service hebdomadaire ne varie pas. Pourtant, au-delà de ce qui constitue le cœur de notre métier (transmettre des savoirs, éduquer...), on assiste à un véritable **empilement de tâches nouvelles**, *non rémunérées* pour la plupart, et surtout *sans décharges horaires*.

Nous ne rejetons pas en bloc ces nouvelles missions (certaines correspondent à des besoins réels de nos élèves) mais **nous contestons fermement cette non prise en compte des efforts accrus qui nous sont sans cesse demandés**.

En prenant l'exemple du collège on peut, sans prétendre à l'exhaustivité, donner un aperçu de la dégradation de nos conditions de travail.

Évaluation des élèves : les procédures se multiplient. A la contestable **note de vie scolaire** sont venus s'ajouter le **B2I** (brevet informatique et Internet), la **validation du niveau A2** en langues ; dans le même temps, l'institution demande de plus en plus de « **devoirs communs** ».

En outre, nous devons à l'avenir remplir pour chaque élève un **livret de compétences**, qui sera indispensable à l'obtention du brevet dès l'année prochaine. Au temps consacré individuellement à la *validation de plus d'une dizaine de compétences par élève*, il faut ajouter le *temps de concertation* nécessaire à la validation des compétences transversales, sous l'impulsion des professeurs principaux...

Suivi des élèves : alors même qu'on nous demande de le renforcer, il est rendu plus difficile par l'**augmentation du nombre d'élèves par classe** et la **multiplication des postes à compléments de service**. Le temps nécessaire à ce suivi est de plus parasité par les multiples **remplacements** de collègues que l'institution souhaite nous voir assumer.

Orientation : en raison du non-remplacement de 80% des départs à la retraite des Co-Psy, les **professeurs principaux** endossent une part croissante des tâches d'orientation, particulièrement lourdes pour les P.P. de 3^e- et ce sont **l'ensemble des collègues** qui vont être concernés par le « **plan d'information à l'orientation** », déjà expérimenté par plusieurs établissements.

Accompagnement éducatif, heures supplémentaires : les **pressions** se font de plus en plus fortes sur les collègues pour qu'ils augmentent leurs heures d'enseignement. **Les besoins d'accompagnement sont réels**, mais le choix de ne pas l'inclure **dans notre temps de service** est politique : il permet la **suppression de postes**.

Multiplication des réunions de toutes sortes : on ne cesse de nous demander de nous investir dans des *projets*, de participer à des *commissions* (conseil pédagogique, comité santé-citoyenneté...), des *réunions* (liaison CM2-6^e, 3^e-2^e... et bien sûr, celles qui seront induites par la mise place du *livret de compétences* et de l'épreuve d'*histoire des arts*).

Droit à la formation remis en cause : multiplication des **stages le mercredi après-midi**, exigence fréquente par les chefs d'établissement du **rattrapage des heures de cours** « perdues ». Accueil des **stagiaires des nouveaux masters enseignement** sans véritable rémunération. *Visioconférences entre 12h et 14h* dans certaines matières. Nous sommes de plus en plus renvoyés vers l'**autoformation**, *alors même qu'on nous prive du temps pour le faire*.

Histoire des Arts : elle sera désormais évaluée au brevet, sous la forme d'oraux passés devant des jurys de deux enseignants dans l'établissement des élèves. **Aucun temps ne nous est accordé pour la mise en place du projet interdisciplinaire** demandé ni pour la **tenu des jurys**.

Outils informatiques : Installation à marche forcée de l'« *environnement numérique de travail* » (cahier de texte électronique etc.) sans formation pour tous et *sans moyens horaires suffisants* pour sa **mise en place** et sa **maintenance** ; forte augmentation du nombre de *courriers électroniques professionnels* ; incitations à utiliser de manière accrue les **TICE** dans nos cours, encore une fois **sans formation à la hauteur des enjeux**.

Tâches de tous ordres : mise en place de l'*Agenda 21* (plan d'actions pour le développement durable), organisation de l'*ASSR* (attestation scolaire de sécurité routière) de plus en plus à la charge des seuls professeurs, nécessité de *multiplier les dossiers et les partenariats pour financer nos projets pédagogiques* - ce qui induit aussi un *manque de transparence* dans l'attribution des fonds.

Cet empilement des tâches a bien sûr des répercussions sur nos **conditions de travail** (épuisement des collègues) et donc, sur les **conditions d'étude des élèves**.

Il devient de plus en plus difficile de mener à bien ce qui est au **cœur de notre métier : l'enseignement**.

Nous avons de moins en moins de temps pour **aider les enfants** à progresser dans leurs apprentissages, pour **rencontrer les parents**, pour mettre en oeuvre des **pratiques pédagogiques innovantes**, et notamment des **projets interdisciplinaires** qui donneraient **avantage de sens à nos enseignements**.

L'Éducation nationale fonctionne de plus en plus comme une entreprise dans laquelle *le seul temps de travail comptabilisé est celui de la « production »* (présence devant les élèves) ; la « *recherche et développement* » reposant de manière croissante sur le **bénévolat**.

Nous considérons que l'implication dans toutes les tâches nouvelles qui nous sont exigées **nécessite forcément plus de temps sur nos services, pour permettre la concertation, le travail en équipe, la formation...**

Nous ne nous laisserons pas culpabiliser par les discours ambiants sur les enseignants qui n'en font jamais assez. Nous rappelons que nous sommes **l'une des rares professions à avoir vu son temps de travail augmenter depuis les années 1950** (ainsi, un professeur certifié devait le même nombre d'heures de cours qu'aujourd'hui, avec moins de tâches annexes, alors que les Français travaillaient en moyenne 46h/semaine).

Pour mieux enseigner, exigeons du TEMPS !

Collectif « Mieux enseigner »*

* un collectif de personnels de l'Éducation nationale, *pluraliste, ouvert à toutes et tous*, constitué en novembre 2009 dans le but de défendre la qualité de notre travail face aux logiques destructrices actuelles.

Pour signer la **pétition sur internet** : www.mieuxenseigner.venez.fr ou www.snes11.fr
Pour nous contacter et/ou faire partie de notre liste de diffusion : chargetravail@gmail.com

Journée internationale des migrants



Des droits comme tout le monde !

Notant l'accroissement constant du nombre de migrants dans le monde et la précarisation de leurs droits, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé, en 2000, la journée du 18 décembre, Journée internationale des migrants.

Une Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, avait déjà été adoptée en 1990, mais faute de ratifications suffisantes, elle était restée inappliquée. Depuis son adoption, 42 États ont ratifié cette convention, 15 autres l'ont signée (la signature étant l'étape préliminaire à la ratification). Mais aujourd'hui encore, ni la France, ni la plupart des pays les plus industrialisés, terres d'immigration, ne l'ont ratifiée.

« Les immigrants et les réfugiés ne devraient pas - et ne doivent pas - représenter un fardeau. Bien souvent, ceux qui risquent leur vie et la vie des membres de leur famille sont ceux-là mêmes qui nourrissent la plus haute ambition de se recréer de meilleures conditions de vie, et qui ont la volonté d'agir pour y parvenir. Ils n'ont pas abandonné leur environnement familial, leur culture ou leurs parents pour vivre, à des milliers de kilomètres de là, dans la dépendance, la criminalité ou la discrimination. Ils aspirent simplement à un avenir plus sûr et plus prospère pour leurs enfants. Si on leur offre la possibilité, sur un pied d'égalité, de mettre au mieux à profit leurs aptitudes, la grande majorité d'entre eux constitueront un atout pour la société. » L'exemple des travailleurs sans papiers est là pour prouver, s'il en était besoin, leur volonté de participer à la vie économique de notre pays, en dépit de la surexploitation dont ils sont, le plus souvent, l'objet.

Pourtant, la défense des Droits de l'Homme a une portée universelle. Elle précise les droits élémentaires de tout être humain, sans exclusive. Nous refusons que les migrants et leurs familles en soient exclus ! Nous nous indignons que la France ignore cette Convention et demandons que la France la ratifie très vite et incite les pays européens à le faire.

Pour défendre les droits des migrants et de leurs familles, Resf11, Réseau Éducation Sans Frontières de l'Aude, et les 11 associations de la Coordination audoise pour le droit d'asile, (ACAT, Amnesty International, ATD Quart monde, Cimade, Confédération paysanne, FAOL, France Terre d'Asile, Ligue des Droits de l'Homme, MRAP, Pastorale des migrants, Secours catholique) se sont rassemblés mercredi 16 décembre, sur la place Carnot, à Carcassonne.

Ces associations étaient là aussi pour s'indigner d'un nouveau charter d'Afghans. Elles demandent le blocage immédiat de ces expulsions et la protection de ces personnes. Elles s'élèvent contre leur retour vers un pays ravagé par la guerre qui mettrait leur intégrité voire leur existence en danger.

Grand emprunt : le choix d'accroître les inégalités

Le choix du président de la République de recourir à l'emprunt plutôt que de revenir sur sa politique fiscale va se traduire par le maintien des inégalités et des injustices en matière de redistribution et par des nouvelles amputations de moyens des services publics et de la protection sociale au détriment des solidarités et de la lutte contre les inégalités. Ses annonces le confirment puisqu'il prétend compenser l'accroissement de la dette que génère cet emprunt en accentuant les coupes claires dans les dépenses publiques et en sacrifiant encore plus des services publics qui répondent aux besoins de notre société.

Et si les annonces en matière d'enseignement supérieur et de recherche montrent une forme de reconnaissance du sous financement de ces secteurs, les choix annoncés consistent à attribuer des dotations en capital à un nombre limité (cinq à dix) de « pôles » laissant réellement utilisables les seuls maigres intérêts produits. Les pôles ainsi concernés seront, faute de débat démocratique contradictoire, choisis arbitrairement par des personnalités ou des instances à la légitimité contestable et ils seront mis en concurrence dans une logique où la marchandisation risque de l'emporter sur l'intérêt général. Bien loin d'un effort pour améliorer la réussite de tous les jeunes ces décisions vont se traduire par un accroissement des inégalités et une nouvelle tentative de recomposition technocratique et stérilisante de l'enseignement supérieur et de la recherche.

C'est la même logique inégalitaire qui préside au choix de financer des internats dits d'excellence plutôt qu'une politique qui assure à tous le droit à une éducation de qualité.

La FSU continue d'exiger une autre politique fiscale qui permette à la fois de réduire l'endettement du pays et d'assurer véritablement la défense de l'intérêt général et la lutte contre les inégalités.

Communiqué FSU, le 15 décembre 2009

Thèmes du congrès départemental :

- Le service public et la fonction publique sont une richesse.
- Pour des alternatives «économiques, sociales et environnementales.
- Quelle FSU pour quel syndicalisme ?

Déroulement du congrès départemental :

Lycée Charlemagne de Carcassonne

Mardi 12 janvier :

- 14 h : accueil des congressistes.
- 14 h 15- 14 h 45 : présentation du congrès.
- 14 h 45- 16 h : travail en commissions.
- **16 h Pause;** 16 h 15- 17 h 30 : Reprise du travail des commissions.

Mercredi 13 janvier:

- 9 h 15- 10 h 45: débat en plénière sur le thème 2.
- **10 h 45 : pause;** 10 h 45- 12 h 45 : reprise du débat en plénière sur le thème 3.
- **12 h 45 -13 h 45 : repas (self du lycée).**
- 13 h 45- 15 h 15 : débat en plénière sur le thème 4.
- **15 h 15 : pause;** 15 h 30- 17 h 15: débat en plénière sur les statuts.
- 17 h 15- 17 h 30 : présentation du nouveau CDFD et de la délégation au congrès national.
- **17 h 30 Fin du congrès.**

CONVOCAATION

Application du droit syndical dans la Fonction Publique

- d'Etat (autorisation spéciale d'absence - article 13 du décret 82-447 du 28-05-1982)
- Territoriale (ASA – article 13 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985)

L'autorisation spéciale d'absence porte, outre sur la durée de la réunion statutaire elle-même,
sur les délais de route nécessaires pour s'y rendre.

Nom : Prénom :

A déposer dans les délais auprès de votre administration

Coupon d'inscription au congrès FSU des 12 et 13 janvier 2010

(à reproduire si plusieurs délégué-e-s dans l'établissement)

NOM : **PRÉNOM :**

Adresse :

Ville : **Code Postal :**

Téléphone : **E-mail :**

Participera au congrès de la FSU 11 :

Le 12/01/2010 après-midi : **oui non**

Le 13/01/2010 le matin : **oui non** ; l'après-midi : **oui non**

Participera au repas de midi au lycée Charlemagne : **oui non** (rayer les mentions inutiles)

A retourner à la FSU 11, 22 bis Bd de Varsovie 11000 Carcassonne avant le lundi 11 janvier.